

LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 30 JUIN 2020

**LE NOUVEAU VISAGE
DE VOTRE CONSEIL
MUNICIPAL**



ACTUALITÉS P4

Quid du budget
de la Ville ?

SORTIE DE CRISE P5

Où en est-on ?

ÉCONOMIE P6

Essity produit des
masques textile

ANIMATIONS P11

Un été 2020 animé
et sécurisé



ville-chatellerault.fr



Art & Fenêtres

EXPERTS STORISTES

agrés
Soliso

FENÊTRES PORTES VOILETS PORTAILS STORES

JUSQU'AU 30 JUIN

-15%
-20%

ET JUSQU'À

-25%

SUR UNE LARGE
GAMME DE PRODUITS⁽¹⁾

(1) Voir conditions en magasin



FUTURODIFF

05 49 02 60 41

www.futurodiff.com
ZAC de l'Herse (face cc. Leclerc)
CHÂTELLERAULT



La Table du Golf



GRANDS
ESPACES

Salle & terrasse
panoramiques

Restaurant
ouvert à tous

le midi
7j/7

Produits locaux
de saison

TABLES SUR
RÉSERVATIONS



RESTAURANT LA TABLE DU GOLF - 05 49 626 670
86130 BEAUMONT SAINT-CYR - www.tabledugolf.fr



RÉGIE PUBLICITAIRE

Faites-vous mieux connaître à Châtellerault !



Magazine Municipal
21 000 ex. tous les 15 jours
Guide Pratique
23 000 ex. en septembre



COMWEST²

20-3 rue de la Tranchée - 86000 Poitiers
Tél. 05 16 52 37 89 - comwest@sfr.fr



La priorité pour la nouvelle équipe : faciliter la relance

Après la crise financière de 2008-2009, notre territoire a montré en quelques années sa capacité de rebond.

Aujourd'hui, face à la crise sanitaire et les conséquences économiques et sociales qui nous touchent violemment, comme l'ensemble de la planète, nous devons nous adapter à la nouvelle donne et participer à la relance du pays.

Nous demandons un contrat global avec l'État et la Région à l'échelle du bassin de vie :

- avec un volet économique d'aides aux entreprises industrielles et commerciales,
- avec un plan de reconversion et de formation en direction des salariés,
- avec la priorité donnée à l'offre de proximité : plan vélo, filière maraîchère, lutte contre les inégalités numériques,
- avec le soutien à l'innovation et le renforcement de l'attractivité.

C'est dans ce sens que nous appelons les entreprises, associations et élus de la Ville et de l'Agglo à travailler ensemble. Notre équipe, qui vient tout juste de prendre ses marques, s'y engage totalement.

Malgré tout, nous avons préparé un programme d'activités pour tous adapté à cette période particulière, je vous souhaite donc un bel été.

Jean Pierre Abelin
Maire de Châtellerauld,
Président de Grand Châtellerauld



Les couturières de la Maison Pour Tous ont réalisé 180 surblouses à partir de toiles de ballon offertes par Montgolfière Centre Atlantique. 130 ont été remises par le Maire aux acteurs économiques. Les professionnels pourront les utiliser pour exercer leur activité dans de meilleures conditions sanitaires.



Rue Aimé Raseteau, la façade arrière de l'ancienne école Paul Bert se transforme. 8 logements, dont 3 accessibles aux personnes à mobilité réduite, seront ouverts à la location par Soliha en décembre. Grand Châtellerauld a investi 1 400 000 € pour ces travaux subventionnés à hauteur de 800 000 € (État, Région, Département, Ville).



Une multitude d'œillettes d'Inde, de géraniums et de pensées sont venus agrémenter les résidences autonomie de Châtellerauld. Ces fleurs, cultivées par les Jardins du Cœur à Sennillé-Saint-Sauveur, ont été généreusement offertes par l'association pour embellir le quotidien des personnes âgées.

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerauld - Hôtel de ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtellerauld Cedex - Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerauld.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin - **Réalisation :** Service communication - Stéphanie Prédot, directrice
Rédaction en chef : Marie-Julie Meyssan - **Rédaction :** Marie-Julie Meyssan, Héléne de Montaignac, Marine Nauleau,
Valentine Schira - **Photos :** Nicolas Mahu, Ibooo Création, Sandrine Martinière

Régie publicitaire : COMWEST 06 81 14 22 06 - **Impression :** Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC -
Conception : Agence Chat Noir - Châtellerauld

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerauld.fr
par téléphone au 05 49 23 64 50 ou en remplissant le formulaire sur le site internet de la Ville : ville-chatellerauld.fr

Pas d'augmentation des taux des impôts locaux en 2020



Les bords de Vienne rive gauche vont faire l'objet d'un investissement de 1 359 000 €.

La crise sanitaire, qui touche notre pays, a bouleversé la vie de chacun et bien évidemment celle de notre collectivité.

Le conseil municipal de Châtellerauld se félicite d'avoir voté :

- son budget primitif 2020 en décembre 2019 pour un montant de 51 831 300 € (38 953 300 € en fonctionnement et 12 878 000 € en investissement),
- les taux des impôts locaux en février 2020. Ils demeurent inchangés pour la 5^e année consécutive grâce à une gestion rigoureuse des finances de la commune,
- les subventions aux associations, primordiales pour elles, soit 1 486 062 €.

Lorsque la vie politique locale s'est figée subitement le 17 mars, le fait d'avoir procédé à ces décisions a permis à la Ville de Châtellerauld et aux entités qu'elle subventionne d'avoir plus de visibilité pour affronter la crise. Il restera à adapter le budget aux modifications induites par celle-ci.

Côté investissements

La Ville prépare l'avenir en poursuivant ses projets en 2020 au profit des usagers, du tissu économique et de l'emploi. Concernant les investissements, signalons notamment :

- 2 000 000 € pour la voirie
- 1 359 000 € pour les bords de Vienne rive gauche
- 650 000 € pour l'OIR Lac Renardières
- 400 000 € pour Action Cœur de Ville
- 420 000 € pour restaurer l'église Saint-Jacques et son carillon
- 150 000 € d'aides au ravalement de façades et vitrines commerciales

La Mairie tient une comptabilité relative à l'impact de la Covid-19. Un budget spécifique est élaboré et tenu à jour, incluant les dépenses nouvelles et les recettes non recouvrées, directement liées au coronavirus. Ce budget sera présenté lors d'une prochaine édition.

> LES BRÈVES

COMMISSARIAT DE POLICE

Le déménagement de la rue Hilaire Gilbert vers les nouveaux locaux de l'îlot de Laâge, 1 allée du Réseau Alfred, s'effectuera fin juin / début juillet.

Le numéro de téléphone demeure inchangé : 05 49 20 05 49

CréaVienne : plus que jamais aux côtés des entrepreneurs



Bonne nouvelle pour les entrepreneurs : le concours CréaVienne est maintenu cette année, avec des aménagements. Pour s'adapter aux contextes sanitaires, le délai pour envoyer les dossiers a été rallongé et la remise des prix, qui se tient habituellement en juin, et sera décalée et organisée sous une forme différente afin d'avoir lieu dans les meilleures conditions. Ce concours à la dotation globale de 60 000 € a pour but de promouvoir l'esprit entrepreneurial, encourager l'innovation, la pérennité et la création d'emplois. C'est pourquoi ses organisateurs ont jugé qu'il était d'autant plus important qu'il puisse se tenir cette année, en soutien à l'économie locale.

Pour cette 13^e édition, le jury va départager 81 dossiers d'entrepreneurs dans des domaines différents : commerce, conseil, innovation et industrie. 19 entreprises de Grand Châtellerauld tentent leur chance. Au total 9 lauréats seront désignés pour bénéficier de l'accompagnement, de la visibilité et des prix en numéraire permis par ce concours organisé par Grand Châtellerauld, Grand Poitiers, la pépinière d'entreprises Monory, RADEC et la Technopole Grand Poitiers.

INSCRIPTIONS JEUNES TALENTS

Vous avez entre 15 et 30 ans ? Vous êtes musicien, danseur, amateur des arts du cirque ou de la rue, comédien ou photographe ? Vous avez envie de monter sur la scène du complexe culturel de l'Angelarde le samedi 7 novembre ? Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 septembre sur jeunestalents.grand-chatellerauld.fr

Un retour à la normale... pas tout à fait « normal »



Les médiathèques à l'heure du drive. Elles rouvrent à partir du 6 juillet.

Le déconfinement s'effectue par paliers, progressivement. Des équipements rouvrent au public. Pour chacun, un protocole sanitaire de réouverture est mis en place. Tour d'horizon...

Le plan de déconfinement de la Ville de Châtellerauld, effectué dans le strict respect des prescriptions sanitaires émises par le Gouvernement, s'adapte aux réalités du terrain. Au sein des équipements, la distanciation physique, les gestes barrière et le port du masque pour les personnes de plus de 11 ans sont de mise. Suivant leur surface, une jauge limite d'accès aux bâtiments est établie. Les informations qui suivent sont bien entendu tributaires de l'évolution de la situation sanitaire.

■ Médiathèques

Elles fonctionnent actuellement en mode « drive ». En quelques clics, on fait sa sélection parmi les collections et les équipes s'occupent de tout. Lorsque la commande est prête, des créneaux de retrait sont communiqués. Les ouvrages empruntés peuvent être mis dans les boîtes de retour

dédiées. À partir du lundi 6 juillet, les 3 médiathèques de Châtellerauld réouvriront leurs portes. Les services numériques seront accessibles sous contrôle d'accès, afin de permettre la désinfection des postes informatiques entre chaque usager. La consultation sur place ne sera pas possible dans un premier temps.

■ Ludothèque

On peut réserver ses jeux (excepté les jeux volumineux) en envoyant un message sur ludotheque@grand-chatellerauld.fr. Ils devront être restitués fin août. La ludothèque accueillera du public à partir du 6 juillet, sans jeux possibles sur place.

■ Maison de l'habitat

Les particuliers sont reçus sur rendez-vous.

■ Salles polyvalentes

Elles sont susceptibles d'ouvrir après le 10 juillet.

■ Service communal d'hygiène et de santé

Les opérations bimensuelles de vaccination prises en charge par la Ville devraient reprendre du service

en septembre. Les personnes sont invitées à vérifier leur calendrier vaccinal et peuvent contacter la mairie ou leur médecin traitant en cas de doute.

■ Le Grand Atelier, musée d'art et d'industrie

La plupart des espaces du musée réouvriront mardi 7 juillet.

■ Ils gardent portes closes

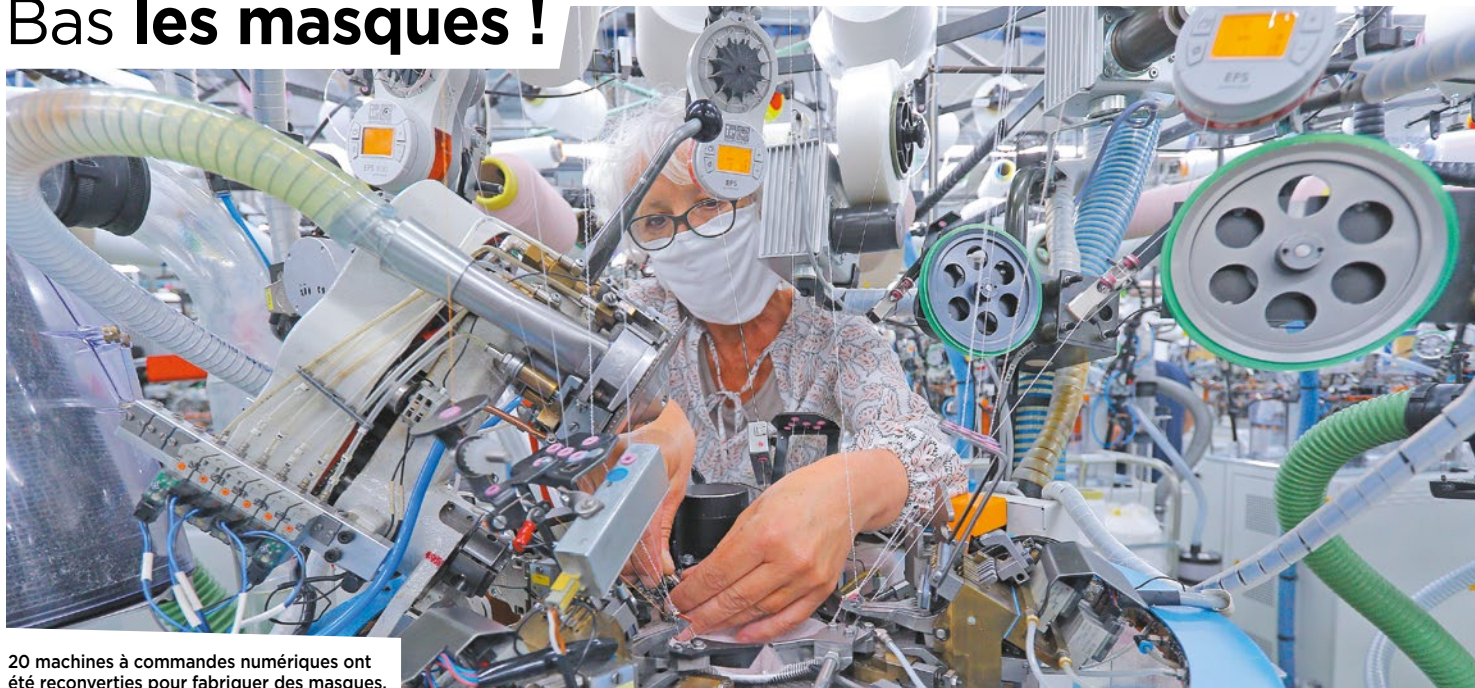
Conservatoire Clément Jannequin, Théâtre Blossac, École d'arts plastiques, artothèque demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre. Les nouvelles inscriptions au conservatoire et à l'École d'arts plastiques se feront à la rentrée.

Et en +

Marchés, déchèteries, cimetières ou encore forêt font partie des lieux redevenus accessibles au public courant mai.

Côté salles obscures, Loft cinémas et Les 400 Coups accueillent le public à partir du lundi 22 juin.

Bas les masques !



20 machines à commandes numériques ont été reconverties pour fabriquer des masques.

Face à l'énorme besoin en masques, l'unité de production châtelleraudaise du groupe Essity a lancé un modèle en textile. Tout un pan de l'outil industriel est mis à contribution pour rendre service à la population en confectionnant ces protections.

Face à la pandémie de Covid-19, la course aux masques de protection mobilise tous les ressorts possibles. Spécialisée dans la confection de produits de contention médicale, l'usine châtelleraudaise Essity n'est pas en reste. « Nous avons converti 20 machines à tricoter à commandes numériques dans la fabrication de masques, assure Frédéric Cros, directeur du site. 38 couturières sont impliquées. Nos masques répondent aux normes Afnor et sont qualifiés par la direction générale de l'armement (DGA) ».

Conversion express

Le site, implanté en zone Nord depuis plus de 50 ans, est l'un des derniers bastions du tricotage en France. L'usine marie industrie textile de pointe et secteur médical. Dès les prototypes de masques validés, 60 000 unités ont été produites pour équiper les collaborateurs du groupe et leurs familles et 5 000 ont été données à la Ville de Châtellerauld. Cette dernière a passé commande de 20 000 masques supplémentaires destinés aux habitants. La moitié de la commande a été livrée en kit, de façon à ce que les agents de la Ville y cousent brides élastiques et barrettes métalliques faisant office de pince-nez. Frédéric Cros : « Il ne s'agit pas nécessairement pour nous de développer une nouvelle activité pérenne, notre cœur de métier restant les bas de contention, mais de mettre au service de la communauté notre expertise et nos machines à la pointe de la technologie. »

Confiance en l'avenir

Le directeur met en exergue l'adéquation entre cette production mise en œuvre en urgence et les valeurs portées par Essity : « Prendre soin des personnes est notre valeur cardinale. Il y a le courage, et là il a fallu reconverter une partie de notre outil de production, investir

dans des matériaux que nous n'avions pas en stock, comme les barrettes métalliques. L'engagement, notre 3^e valeur, se manifeste par la mobilisation des 200 salariés du site de Châtellerauld et même au-delà puisqu'une équipe basée à Hambourg s'est aussi impliquée. Les salariés d'Essity sont extrêmement fiers de participer à ce projet. Enfin, la collaboration. Elle s'illustre par exemple par le beau partenariat noué avec la Ville de Châtellerauld ».

Aujourd'hui, une réflexion est engagée pour maintenir une production de masques afin d'approvisionner le réseau de vente d'Essity déjà pourvu en produits de contention. Malgré la crise, Essity à Châtellerauld maintient ses perspectives de croissance à 20 % sur 3 ans, ses projets de recrutement (15 collaborateurs en 2020) et d'investissement (extension du site et nouvelles machines).

Aigle

L'usine Aigle d'Ingrandes-sur-Vienne s'est également lancée dans la fabrication de masques en tissu pour participer à la lutte contre la pandémie. 800 ont été offerts à la Ville de Châtellerauld. La générosité du groupe s'est également exprimée par des dons de masques au bénéfice des soignants et de plusieurs communes environnantes.



Mis sous pli par la Ville, les masques sont acheminés aux Châtelleraudais.



DOSSIER

LE NOUVEAU VISAGE DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est installé lors d'une réunion à la configuration inédite. La séance du jeudi 28 mai a vu la réélection de Jean-Pierre Abelin au poste de maire de Châtellerauld pour les six années à venir, ainsi que l'élection de 11 adjoints au maire. Découvrez dans ce dossier les 39 élus qui composent le nouveau conseil municipal et, dans une interview du maire, les priorités qui seront mises en œuvre.

Il est 17h10, ce jeudi 28 mai. L'air vibre d'une électricité particulière. Au complexe culturel de l'Angelarde, les techniciens s'affairent, les agents municipaux font les derniers réglages. Dans quelques instants débutera le premier Conseil Municipal de la nouvelle mandature avec les élus désignés au suffrage universel direct par les Châtelleraudais.

Ce grand rendez-vous solennel compose avec les précautions d'hygiène draconiennes, la distanciation salubre, les gestes barrières. Le complexe culturel de l'Angelarde, plus vaste, est préféré à l'espace Clemenceau de l'hôtel de ville. La séance, sans public comme préconisé, est retransmise en direct sur Facebook live. Il revient au doyen d'âge des 39 conseillers municipaux de présider l'élection du maire, temps fort ouvrant le nouveau mandat. Le moment du vote vient, Jean-Pierre Abelin est élu avec 31 voix. Le maire invite l'assemblée à se lever en hommage aux victimes de la Covid-19 et aux personnes qui se sont mobilisées. Les 11 adjoints au maire sont ensuite désignés au scrutin secret et à la majorité absolue. L'équipe, composée d'hommes et de femmes élus par la population, est opérationnelle pour 6 ans.

39 ÉLUS AU SERVICE DE TOUS

Le Conseil Municipal regroupe le maire, les adjoints au maire et les conseillers municipaux. Il est l'organe qui règle, par ses délibérations, les affaires relevant de la compétence de la commune. Afin de répartir les tâches et les responsabilités, le maire signe des arrêtés confiant à plusieurs conseillers municipaux des délégations.

Les conseillers municipaux de la majorité



Jean-Pierre ABELIN
Maire



Maryse LAVRARD
Première adjointe
Urbanisme et patrimoine



Yasin ERGÜL
Adjoint
Jeunesse et sport



Evelyne AZIHARI
Adjointe
Ressources humaines



Thomas BAUDIN
Adjoint
Tranquillité publique et incivilités



Jeannie MARECOT
Adjointe
Éducation



Jacques MELQUIOND
Adjoint
Finances et prospective



Laurence RABUSSIER
Adjointe
Environnement et propreté urbaine



Jean-Michel MEUNIER
Adjoint
Bâtiments communaux



Françoise BRAUD
Adjointe
Affaires sociales intergénérationnelles



Michel FRESNEAU
Adjoint
Voirie, relations monde combattant



Corine FARINEAU
Adjointe
Vie associative



Stéphane RAYNAUD
Maire délégué de Targé



Béatrice ROUSSENQUE
Conseillère municipale



Michel DROIN
Conseiller municipal

Les conseillers municipaux de l'opposition



Françoise MÉRY
Conseillère municipale



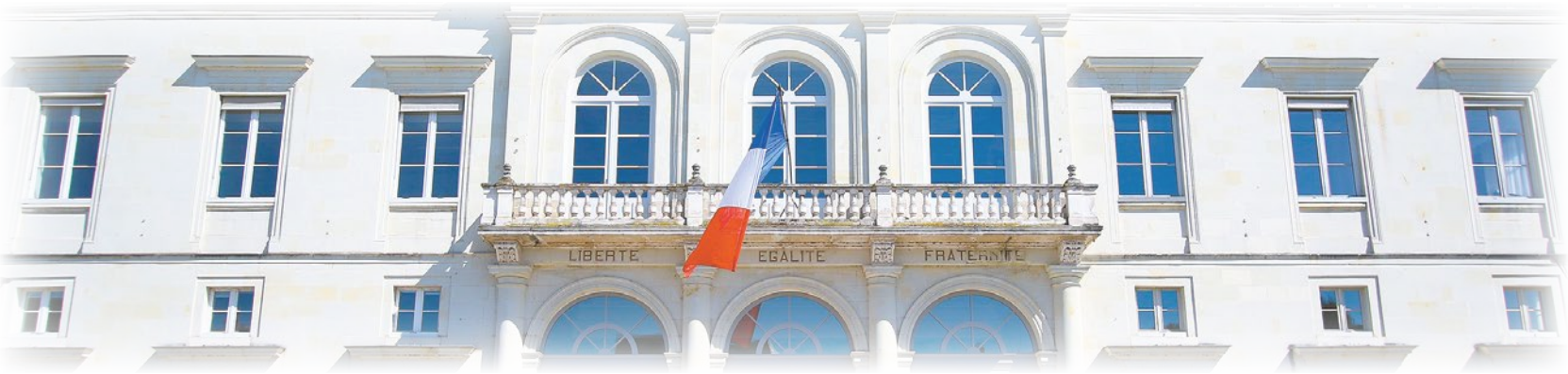
Yves TROUSSELLE
Conseiller municipal



Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO
Conseillère municipale



David SIMON
Conseiller municipal



Anne-Florence BOURAT
Conseillère municipale



Hubert PREHER
Conseiller municipal



Gwenaëlle PRINCET
Conseillère municipale



Amine MESSAOUDENE
Conseiller municipal



Sophie GUÉGUEN
Conseillère municipale



Patrice CANTINOLLE
Conseiller municipal



Elisabeth PHILIPPONEAU
Conseillère municipale



Jean-Claude BAUDRY
Conseiller municipal



Frédérique NAUD COLAS
Conseillère municipale



Ahmed BEN DJILLALI
Conseiller municipal



Séverine BART
Conseillère municipale



Siméon FONGANG
Conseiller municipal



Isabelle DUCHER
Conseillère municipale



Gilles MAUDUIT
Conseiller municipal



Flavy FRUCHON
Conseillère municipale



Manuel COSTA-NOBRE
Conseiller municipal



Marion LATUS
Conseillère municipale



Jean-Pierre DE MICHIEL
Conseiller municipal



Didier SIMONET
Conseiller municipal



Patricia BAZIN
Conseillère municipale

JEAN-PIERRE ABELIN - L'INTERVIEW



Quel bilan tirez-vous de la crise sanitaire que nous traversons à l'échelle de Châtellerauld ?

La mobilisation et l'élan de solidarité ont été remarquables. Cette crise nous a invité collectivement à reconsidérer les personnes exerçant certains métiers. Je pense aux soignants bien sûr, mais aussi aux ripeurs qui sont des gens courageux et qui méritent notre reconnaissance. Il faut engager une réflexion pour valoriser ces professions. Cette crise est riche d'enseignements. Plusieurs retiennent particulièrement mon attention, comme la nécessité de favoriser le télétravail, les circuits courts, l'usage du vélo ou encore l'importance de lutter contre la fracture numérique. C'est l'un des chantiers que j'entends accélérer dès cet été afin de gommer les inégalités qui en découlent.

Qu'est-ce qui vous a le plus frappé ?

Le dynamisme des entreprises. Certaines ont converti leur outil de production afin de fournir les équipements qui nous faisaient défaut. Par exemple, Essity s'est mis à fabriquer des masques, Perform Industrie des visières, Coulot Decolletage des valves de respirateurs, DSI Laser des distributeurs de gel hydroalcoolique. C'est un formidable message pour le bassin châtelleraudais, et cela prouve encore sa très forte capacité d'innovation, d'adaptation.

Quels dossiers voulez-vous conduire en priorité ?

Clairement, le premier consistera à limiter la casse sur les plans industriel et commercial. Cela passe notamment par l'éclosion de projets préexistants qu'il faut faciliter. Tous les secteurs n'ont

pas la même vie devant eux. Il faut réorienter une partie de l'industrie sur des secteurs stratégiques. Cela va faire l'objet en juillet d'une réflexion globale avec la Région. Pour le commerce, nous avons la chance d'avoir un programme en cours, Action Cœur de Ville. Je veux le poursuivre. Bien sûr, la crise impacte la feuille de route envisagée au préalable pour ce nouveau mandat. Certains projets que nous avons présenté aux Châtelleraudais devront être boostés, d'autres reportés, de nouveaux imaginés.

Du positif à retenir ?

Nous avons été, et je croise les doigts pour que cela perdure, l'un des départements les moins touchés par le coronavirus. La crise a révélé les atouts de notre ville, de notre territoire. Elle me conforte dans ma volonté de les faire connaître. Je pense notamment au foncier abordable, aux trajets domicile-travail réduits, à la solide couverture Très Haut Débit permettant le télétravail ou encore à notre environnement verdoyant.

Comment définiriez-vous la nouvelle équipe municipale ?

C'est une équipe dynamique qui allie jeunesse et expérience, avec un renouvellement à presque 60%. Elle a eu un sacré baptême du feu ! Moi qui suis un pessimiste actif, j'ai la chance d'avoir à mes côtés des optimistes avérés. Selon moi, il faut toujours anticiper le pire. Mais là j'avoue avoir été quand même un peu dépassé ! Ces débuts dans les difficultés de la crise sanitaire ont eu le mérite de souder l'équipe. Le confinement a été mis à profit pour la formation des élus, pour trouver de nouvelles manières de travailler ensemble, transversalement. Il y a une vraie volonté d'avancer, d'innover. C'est pour moi une belle découverte.

Le mot de la fin...

J'ai toujours cru dans les atouts de Châtellerauld. Certes, il y a le travers du Châtellerauld-bashing, avec un côté un peu ronchonneur. Mais j'ose penser que c'est une simple couverture. Je crois que les gens aiment leur ville.

Un été 2020 animé et sécurisé



Une offre large pour jouer à Tarzan ou mener une enquête comme Sherlock Holmes.

Pour que l'été prochain soit une fête, des animations gratuites auront lieu du 6 juillet au 28 août, tenant compte des précautions sanitaires contre la Covid-19.

Jeux sportifs, sorties culturelles, balades à la découverte ou redécouverte de notre patrimoine, ateliers de théâtre ou musique... Les jeunes et les familles vont avoir de quoi se distraire cet été, en toute sécurité. Les services de la Ville et de Grand Châtellerauld ont pris les mesures qui s'imposent pour limiter la propagation du virus, en s'appuyant sur les recommandations du Haut conseil de la santé publique. « *Il n'y aura pas de gros rassemblements. À l'inverse, nous allons multiplier les animations avec peu de participants et les répartir dans l'ensemble du territoire* », entame Yasin Ergül, adjoint à la Jeunesse et aux sports.

Des activités plus courtes et à l'extérieur

La majorité des animations auront lieu à l'extérieur, afin de faciliter le respect de la distanciation physique. Quelques-unes se tiendront dans des équipements autorisés par le Gouvernement à recevoir du public, comme des médiathèques ou ludothèque. « *La durée des animations sera raccourcie et il sera prévu des temps pour la désinfection.*

De plus, nous privilégierons les activités qui demandent un minimum de matériel à manipuler », poursuit Yasin Ergül. Ces animations offertes par la Ville et l'Agglo ont été conçues pour être complémentaires des activités proposées par les différentes maisons de quartier. De quoi permettre à tous de vivre un bel été riche en découvertes, sans avoir à partir loin.



Maisons de quartier... d'été

Les maisons de quartier reviennent aussi leur offre estivale, avec « *davantage de petites formules, le plus possible à l'extérieur, et à la rencontre des habitants* », explique Laurent Ninh, directeur du CSC des Minimes. « *Nous réfléchissons par exemple à un parcours à vélo en bord de Vienne, semé d'énigmes à découvrir* », lance Hervé Guedjali, directeur de la Maison Pour Tous. Les programmes étant bien sûr sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Séquence aventure à la Manu



Le centre-ville et la Manu devient un terrain de jeu géant.

En route pour le parcours Terra Aventura de géocaching « Surchauffe à la Manu » qui vient de rouvrir pour l'été.

La mission ? Vous devez trouver le trésor caché en résolvant les énigmes placées sur votre chemin grâce à l'appli Terra Aventura chargée sur votre smartphone. C'est parti ! Le brave chevalier Zéroïk, représentant de l'Ordre de Châtellerauld, a brisé son épée Durandal en bataillant contre les « Anglois ». À vous, ses bons et loyaux compagnons d'armes, de l'aider à trouver une solution pour faire réparer cette arme mythique et permettre la défense de la ville. L'aventure vous mènera à travers le centre-ville, à la rencontre de personnages illustres et d'édifices fameux qui ont façonné l'histoire de Châtellerauld. Soyez attentifs et la piste vous mènera jusqu'à la Manu, où vous devrez vous montrer aussi ingénieux qu'efficace.

Le parcours 2020 sécurisé

Ce jeu fournira deux à trois heures d'amusement en famille ou entre amis. Afin de garantir la sécurité sanitaire conformément aux directives gouvernementales, les Terr'aventuriers découvriront cette année un trésor « virtuel », signalisé sur leur smartphone, à la place de l'habituelle gourde de Poi'z dissimulée dans une cache. Le défi n'en sera pas moins captivant.

> VU SUR LES RÉSEAUX

Sur le printemps des Quatre Saisons de Vivaldi, les **danseurs exquis** du conservatoire ont enchaîné des séquences dansées à distance. But du jeu ? Démarrer sa chorégraphie sur l'ultime posture du danseur précédent.



Merci @angelique.liebe pour ce feu d'artifice de roses éclairant le pont Henri IV.



Viva l'Orchestra !

« Ensemble à la maison » : un slogan largement utilisé pendant les longues semaines de confinement, à la faveur duquel des orchestres virtuels se sont formés. Zoé et Céleste Beddeleem se sont lancées dans l'aventure d'un jeu collectif à distance. Les deux sœurs pratiquent la flûte et le violoncelle au conservatoire de Châtellerauld. Elles ont été sélectionnées pour Viva l'Orchestra, un évènement imaginé par l'Orchestre National de France. Leurs frimousses apparaissent sur YouTube sur la valse n°2 de Chostakovitch.

Quelques mots pour vous présenter ?

Zoé : J'ai 16 ans et je suis en seconde. Je pratique la flûte depuis presque 9 ans. Nous étions à l'époque dans le nord de la France. Nous sommes arrivés à La Roche-Posay en 2017 et nous nous sommes inscrites au conservatoire de Châtellerauld. La passion est vraiment née ici.

Céleste : J'ai 11 ans et je suis élève en 6^{ème}. Mon instrument c'est le violoncelle. Je pratique depuis 3 ans.

Quel est votre rythme de travail, entre l'école et le conservatoire ?

Zoé : Nous suivons des cours par correspondance depuis notre arrivée dans la région. Cela nous permet aussi de consacrer plus de temps à la musique. Je suis au conservatoire 9h par semaine et je pratique à un rythme quotidien d'1h à 1h30 à la maison. Je fais aussi partie de l'Harmonie du Pays Châtelleraudais. J'aime beaucoup la pratique en orchestre.

Céleste : J'ai de mon côté 4h de cours par semaine au conservatoire et, comme Zoé, je joue également à la maison chaque jour. J'aime la pratique en orchestre mais aussi en solo.

Comment s'est passé votre confinement ?

Zoé : L'école à la maison n'a pas été un grand changement pour nous. En revanche, le rythme avec les cours de musique en ligne a été plus compliqué. Et l'orchestre m'a beaucoup manqué.

Justement, vous avez été sélectionnées dans le cadre du projet Viva Orchestra. C'est une fierté ?

Zoé : Oui, ça nous a fait plaisir d'apparaître, même quelques secondes, sur YouTube, dans l'esprit des orchestres confinés. Et en plus nous avons été sélectionnées toutes les deux.

Céleste : Il y a eu plus de 2 000 vidéos envoyées. Nous avons été très fières d'être retenues.

D'autres projets ?

Zoé : Oui toujours ! Nous avons envoyé d'autres vidéos pour une prochaine session du Viva l'Orchestra, séparément et ensemble.

Céleste : Nous préparons aussi des vidéos pour participer aux « Petites Mains Symphoniques ». C'est un orchestre de jeunes de 6 à 17 ans qui part en concert en France et à l'étranger. La finale qui devait avoir lieu en juin est décalée en septembre.



Des projets musicaux plein la tête

Zoé

Céleste

Une passion de la musique née au conservatoire de Châtellerauld

INFOS EN +

« Garder le lien avec nos élèves »

Dès les 23 mars, les cours de musique et de danse du conservatoire Clément Janequin se sont organisés en ligne. Parfois avec l'envoi de fichiers audio et de vidéos. Arlette Brisson du conservatoire :

« Il a fallu beaucoup d'autonomie à nos élèves. Avec la crise sanitaire, les professeurs ont dû repenser la manière d'enseigner. L'essentiel était de garder le lien avec nos élèves. La pratique artistique est un facteur important d'équilibre ».

Les tribunes d'expression politique (Majorité et Opposition) sont momentanément suspendues en concertation avec les représentants des groupes anciennement et nouvellement élus au conseil municipal de la Ville de Châtellerauld. Elles réintégreront la publication ultérieurement, après l'adoption du règlement intérieur du nouveau conseil municipal.

Les chantiers reprennent



Plusieurs chantiers, interrompus lors du confinement, s'accélèrent en juin.



Les finitions s'achèvent dans le futur commissariat de police. Devant, les ouvriers s'activent à réaliser la voirie de l'allée du Réseau Alfred, nom du nouveau passage irriguant le cœur de l'îlot de Laège.



Côté rue Aimé Raseteau le tractopelle est à la manœuvre pour faire passer les réseaux. L'ancienne école Paul Bert se métamorphose pour abriter, à terme, huit logements.



Traçage de dernières lignes droites sur la piste d'athlétisme du stade Gaillot-Sutter. Les vestiaires et les tribunes sont désormais achevés.



La zone d'activités économiques Monory, à proximité de l'autoroute A 10, gagne 23 hectares. Les parcelles viabilisées vont pouvoir accueillir de nouvelles entreprises dans des conditions optimales.

INFOS TRAVAUX

■ Carrefour des rues Robert Gaillard et de Colombiers :

un aménagement de sécurité est réalisé durant la seconde quinzaine de juin pour abaisser la vitesse des véhicules et gagner en sécurité. La création d'un plateau et de bandes rugueuses implique une circulation alternée par feux sur une partie de la durée du chantier, soit une à deux semaines.

■ Giratoire à l'intersection du boulevard d'Estrées, de la rue de la Brelandière et de l'avenue de Velbert.

Du mercredi 24 au vendredi 26 juin, de 20h à 6h du matin, réfection de la couche de roulement. La circulation sera déviée principalement via la rocade depuis les routes de Lencloître et de Richelieu jusqu'au rond-point Pierre Brossolette. D'autres déviations secondaires seront mises en place depuis les voies transversales afin de maintenir la desserte inter-quartiers.

DON DU SANG

Donner son sang une fois peut sauver deux vies.

Une collecte de sang est organisée chaque dernier jeudi du mois, salle Camille Pagé, 12 avenue Camille Pagé.

Rendez-vous jeudi 25 juin, jeudi 30 juillet et jeudi 27 août de 15h à 19h

Les collectes s'effectuent sur rendez-vous sur resadon.fr



PLAN CANICULE

Face aux risques liés aux coups de chaud, les personnes âgées sont plus vulnérables.

Le Centre Communal d'Action Sociale met en place son plan de prévention canicule qui comporte un registre de recensement des personnes fragiles.

Pour s'inscrire, il suffit de contacter le **06 85 79 51 08** ou de compléter le formulaire sur **ville-chatellerault.fr**

En cas d'alerte canicule, les personnes inscrites sont contactées pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter, si besoin, une aide adaptée.



LA MAIRIE ET SES ANNEXES À L'HEURE D'ÉTÉ

Comme chaque année, l'hôtel de ville prend ses quartiers d'été et ferme au public de 12h30 à 13h30 du 29 juin au 28 août inclus.

Il sera ouvert, excepté le 13 juillet où seule une permanence état civil sera assurée, les :

- lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- mardi de 14h à 17h
- vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h

La mairie annexe de **Châteauneuf** ferme du 15 juillet au 15 août inclus, celle de **Targé** est fermée jusqu'au 31 août.

BAIGNADE DANGEREUSE



À Châtellerault, les risques pour les baigneurs, outre celui de noyade, sont réels dans la Vienne : des rochers invisibles à la surface peuvent être dangereux, la qualité sanitaire de l'eau ne fait pas l'objet d'un contrôle, un lâcher de barrage peut subitement faire monter les eaux et créer des courants violents.

RENDEZ-VOUS ARAMBOUROU

La séance prévue jeudi 25 juin est annulée.

BRUIT, TONDEUSE, BARBECUE

Les activités pouvant porter atteinte à la tranquillité du voisinage, comme tondre sa pelouse ou bricoler, sont réglementées. À Châtellerault, elles sont autorisées :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Le fauteur de bruit s'expose une contravention de 3^{ème} classe, c'est-à-dire jusqu'à 450 €.

Les barbecues peuvent être interdits par arrêté préfectoral selon la localisation et la saison.

Dans un lotissement ou en copropriété, un règlement intérieur peut en restreindre ou en interdire l'usage. Une utilisation intensive du barbecue sur une propriété privée peut être considérée comme un trouble de voisinage en raison des odeurs, des cendres et de la fumée dégagées. Des règles de bon voisinage s'imposent donc : pas trop proche des propriétés voisines, pas en période de vent, ni lors des fortes chaleurs. Et pas trop souvent.



SACS-POUBELLE

La distribution est suspendue cet été.

REPORT DE COLLECTE

Hyper-centre : la collecte du mardi 14 juillet est reportée au mercredi 15 juillet.

Ozon, Renardières : la collecte du mardi 14 juillet est reportée au jeudi 16 juillet.



WEBENCHÈRES

Les prochaines ventes du matériel réformé de Grand Châtellerault et de la Ville de Châtellerault se déroulent jusqu'au 29 juin inclus sur **webencheres.com**

CENTRE AQUATIQUE LA PISCINE

L'équipement fait l'objet de travaux : revêtement du bassin loisirs, remplacement des huisseries, mise en accessibilité. Il rouvrira au public en septembre.

MAROQUINERIE 9DECOEUR

Charles BEAUDET

103 Rue Bourbon - 86100 Châtelleraut
(en face d'Yves Rocher)

09 82 46 57 04

DIMANCHE
21 JUIN

N'OUBLIEZ PAS

La fête des pères



DES CADEAUX AUX MEILLEURS PRIX

Les avantages de l'abonnement

26-65 pour les salariés

Vous payez 27,30€

votre abonnement mensuel,

votre employeur

vous rembourse 13,65€ !

50% de votre abonnement pris en charge par votre employeur.
Art. R3261-1 C. Trav*

bustac.com | 05 49 21 15 15

 Bus TAC Châtelleraut

 @bus_tac

* si vous utilisez les transports
en commun pour aller travailler.



Parce que la **PROTECTION** des locataires et particulièrement des locataires seniors est une **PRIORITÉ**, Habitat de la Vienne a su mobiliser **40 salariés pour assurer le lien avec ses 2500 locataires seniors** pendant le confinement.



- Une **assistante clientèle dédiée**
- Un service de téléassistance **à tarif préférentiel**
- Appels réguliers **vers les locataires les plus fragiles**

**BIEN PLUS QU'UN LABEL,
UN ENGAGEMENT !**



www.habitatdelavienne.fr

05 49 45 66 76